

21.09.2016 – 07:45 Uhr

**bonus.ch sur les primes-maladie 2017 : une hausse moyenne de 6.5% se profile***Lausanne (ots) -*

La semaine prochaine, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) communiquera officiellement les primes-maladie 2017. Grâce aux données récoltées lors d'un sondage informel mené auprès de quelques assureurs ainsi que sur la base de données internes, le comparateur bonus.ch est d'ores et déjà en mesure d'informer les assurés de la hausse moyenne estimée pour 2017.

Les premières estimations de hausse de primes-maladie relevées dans les médias et également confirmées par bonus.ch se situaient entre 4% et 5%, des chiffres relativement similaires à l'an dernier. Les données sur la hausse des coûts de la santé, les données financières pour certaines caisses-maladie, les effets de l'adaptation du mécanisme de la compensation des risques ainsi que les informations récoltées lors d'un sondage informel mené auprès des assureurs amènent le comparateur bonus.ch à revoir son estimation à la hausse.

La hausse moyenne des primes-maladie pour 2017 est ainsi estimée à 6.5%. Pour les assurés adultes avec une franchise de 300, modèle traditionnel d'assurance, la hausse se situera légèrement en-dessous, c'est-à-dire entre 5% et 6%. C'est, en principe, en se basant sur ces critères-là que l'OFSP communique le pourcentage de la hausse des primes. Pour les assurés qui ont une franchise ou un modèle d'assurance différents, la hausse moyenne des primes maladie pourra varier de plus de deux points par rapport à la hausse moyenne communiquée.

A noter que les effets de l'adaptation du mécanisme de la compensation des risques vont peser de manière négative sur la hausse de certaines primes. bonus.ch estime que plus de 20% sur les plus de 200'000 primes-maladie publiées subiront des hausses supérieures à 10%. Les caisses-maladie dites "low-cost" et "satellites" auront plus de mal à maintenir des hausses modérées.

Dès la fin du mois, sur bonus.ch, les assurés pourront consulter et comparer gratuitement l'ensemble des primes-maladie 2017 et recevoir, dans les minutes qui suivent, l'offre de leur choix.

Comparatif des primes-maladie : <http://www.bonus.ch/zrYN4QZ.aspx>

Pour plus d'informations :

bonus.ch SA  
Patrick Ducret  
CEO  
Avenue de Beaulieu 33  
1004 Lausanne  
021.312.55.91  
ducret(a)bonus.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008668/100793144> abgerufen werden.